

CHANTIER DU MOIS

**Une architecture audacieuse
pour la bibliothèque de Caen** p.24

CAHIER SPÉCIAL

**Travaux de fouilles
en tranchées** p.33

GRAND TÉMOIN

**Michel Munoz,
CCCA-BTP** p.46

Prévention BTP

DOSSIER

DT-DICT

**Les réseaux enterrés
sur la bonne voie**

OPPBTP
La prévention BTP

LEVAGE

Les contenants de charges en vrac ou les bennes utilisés sur les chantiers de gros œuvre et travaux publics sont souvent dotés d'anneaux de levage de couleur jaune. Existe-t-il un code couleur à respecter, comme c'est le cas pour les élingues textiles ? Est-ce qu'une norme stipule la couleur de l'anneau de levage en fonction de la charge à supporter ?



DR

Non, les dispositifs de préhension de bennes n'ont pas l'obligation d'être peints et aucune norme ne l'exige à ce jour. Sur les matériels neufs, ceux-ci sont recouverts d'une peinture anti-rouille qui va, dans le temps, disparaître. La couleur jaune manutention est utilisée dans l'industrie mécanique (ponts roulants, portiques potences...) pour souligner leur présence sur un équipement de travail. Les fabricants de contenants de charges en vrac destinés à être accrochés à un équipement servant au levage doivent concevoir des matériels aptes à résister aux efforts générés par les différentes opérations de déplacement des charges et à s'opposer à tout écoulement éventuel¹. En cas d'intégration

d'anneaux de levage, ils pourront s'inspirer de la norme EN 1677-4 qualifiant les accessoires mailles. Nous rappellerons que ces équipements de travail ne sont pas visés par les dispositions relatives aux accessoires de levage (arrêté du 1^{er} mars 2004). Ils doivent faire l'objet d'un contrôle périodique à chaque mise ou remise en service afin de s'assurer de leur maintien en état de conformité², au moins une fois par an par une personne compétente désignée par le chef d'entreprise.

AGENCE OPPBTP DE NANTES
Preventionbtp@oppbtp.fr

¹ Article R 4323-48 (Code du travail)

² Article R 4322-1

FOUILLES EN TRANCHÉES

Quels sont les moyens d'accès au fond d'une tranchée d'un chantier de pose de canalisations ?

Plusieurs solutions sont envisageables pour accéder au fond d'une fouille en tranchée : soit par la rampe réalisée avec les remblais à l'arrière de la tranchée (sous réserve qu'elle soit de faible pente et non exposée à l'éboulement des parois) soit au moyen d'une échelle de longueur suffisante installée à l'intérieur d'un blindage. Celle-ci devra être fixée en partie haute.

Attention, pour un accès en fouilles profondes (plus de 4 m), nous conseillons d'équiper l'opérateur d'un système d'arrêt de chute ancré à un anneau de levage du blindage. Un autre moyen d'accès est possible par une plate-forme d'accès sécurisée équipée d'une échelle à marches. Enfin, pour les fouilles en tranchée de grande largeur, la mise en place d'un escalier métallique modulable peut s'avérer intéressante.



© L'échelle européenne

FORMATION

Faut-il former les opérateurs à l'utilisation d'une tronçonneuse à chaîne ?

Oui, l'employeur doit faire dispenser une formation aux personnes désignées pour exécuter des travaux avec une tronçonneuse à chaîne. La maintenance de cet équipement de travail et le remplacement de l'outil de coupe selon la notice d'instructions du fabricant doivent être assurés par une personne expérimentée*. Cette formation doit être renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ce matériel. Cet équipement de travail est couramment utilisé par les charpentiers et les couvreurs. Il est essentiel que l'employeur prescrive les mesures relatives au port des EPI et des vêtements de travail ajustés et non flottants par les utilisateurs.

Michel SZYMKOWIAK

Preventionbtp@oppbtp.fr

* L'entreprise doit conserver la trace écrite de cette information.

